alors l'opinion publique, ce fut un trait de bravoure pour plusieurs membres de cette chambre que de voter la formation du comité constitutionnel proposé par moi à la dernière session; -- ce fut un trait de bravoure pour plusieurs membres de ce comité que de parler et de voter librement;—ils furent encore plus bravos en signant le rapport publié par ce comité;mais cent fois plus braves furent les ministres actuels en s'exposant aux interprétations erronées et aux soupçons sans nombre qui attendaient cet acte de leur part et en entrant dans le même gouvernement. Je l'avoue, une coalition aussi inattendue demandait une justification plus qu'ordinaire. Mais, personne ne le niera, chacun de nous a reçu pleine justification et ample récompense pour la part qu'il a pu prendre dans le projet que (Applaudissel'on discute aujourd'hui. ments.) Sept mois à peine se sont écoulés depuis la formation du ministère coalisé, et voilà que nous soumettons au pays un projet bien considéré et bien mûri pour la création d'un nouvel empire,-projet qui a reçu, ches nous et à l'étranger, l'approbation presqu'universelle.

L'Hon. M. HOLTON .- (Avec ironie;

Ecoutez ! écoutez ! !)

L'Hon. M. BROWN.-Mon hon. ami semble différer d'opinion, mais est-il possible de ne pas cédor à l'évidence? Le projet n'at-il pas été admis et approuvé par les gouvernements de cinq colonies différentes. N'a-t-il pas reçu l'approbation presqu'universelle de la presse du Canada? Ne puis-je pas dire la même chose des électeurs canadiens? (Oris de-écoutes! non! non!!) Mon hon. ami dit "non," mais je repète mon affirmation. Depuis que la coalition est formée et que le projet d'union fédérale est annoncé, nous n'avons eu rien moins que vingt-cinq élections parlementaires, quatorze dans la chambre haute et onne dans la chambre basse. Parmi les premières, trois candidats seulement ont osé se présenter en opposition au projet ministériel ; deux ont été battus, un seul a réussi à se faire élire. (Ecoutez!) Sur les onze élections de la chambre basse un seul candidat s'est présenté en opposition au projet, et je ne désespère pas encore de le voir voter pour la confédération. (Ecoutez!) De ces vingt-cinq élections, quatorse ont eu lieu dans le Haut-Canada et pas un seul candidat ne s'est présenté contre notre projet. Il ne faut pas oublier non plus l'immense

étendue de pays qu'embrassent ces vingtcinq colléges électoraux. Les onze élections pour la chambre basse ne représentent, il est vrai, qu'un nombre égal de comtés, mais aux quatorne élections pour la chambre haute, plus de quarante comtés ont pris part. (Ecoutes !) Des 180 collèges électoraux qui forment la division du Canada pour la représentation en cette chambre, non moins de cinquante ont été appelés à se prononcer sur le projet, et quatre candidats seulement se sont hazardés à y faire de l'opposition. (Applaudissements.) N'avais-je donc pas raison de dire que les électeurs du Canada s'étaient prononcés de la manière la plus formelle en faveur du projet? (Ecouter!) Et niera-t-on que le peuple et la presse de la Grande-Bretagne l'ont reçu avec des acclamations d'approbation? que le gouvernement anglais l'a cordialement approuvé et accepté? bien plus, que la presse et les hommes publics des Etats-Unis même en ont parlé avec un degré de respect qu'ils n'out jamais accordé à aucun mouvement J'ose affirmer, M. l'ORATEUR, colonial? qu'aucun projet d'une égale importance qui ait jamais été soumis au monde, n'a été reçu avec de plus grands éloges, avec une approbation plus universelle, que la mesure que nous avons maintenant l'honneur de soumettre à l'acceptation du parlement canadien. Et l'on ne pouvait en faire un plus grand éloge, je orois, que celui que j'ai entendu. il y a quelques semaines, de la part d'un des principaux hommes d'état anglais, lequel disait que le système de gouvernement que nous proposions lui paraissait être un heureux mélange des meilleures parties des constitutions anglaises et américaines. notre attitude en ce moment en Canada, M. l'ORATEUR, peut à bon droit attirer la sérieuse attention des autres pays. Voici un peuple composé de deux races distinctes, parlant des langues différentes, dont les institutions religieuses, sociales, municipales et d'éducation sont totalement différentes ; dont les animosités de section à section étaient telles qu'elles ont rendu tout gouvernement presqu'impossible pendant plusieurs années; dont la constitution est si injuste au point de vue d'une section qu'elle justifie le recours à toute espèce de moyens pour y remédier. Et cependant, M. l'ORATEUR, nous sommes ici siégeant, discutant patiemment et avec calme, afin de trouver un moyen de faire disparaître pour toujours ces griefs et ces animosités. (Ecoutes!) Nous cher-